

# Feu vert aux tests rapides pour des opérations de dépistage ciblées

Contrairement aux tests PCR, les tests antigéniques ne nécessitent pas d'analyse en laboratoire. Cela leur permet de donner un résultat beaucoup plus rapidement, en 10 à 30 minutes.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 57 min, mis à jour il y a 56 min



Pour le moment, la Haute autorité de santé ne recommande pas l'utilisation des tests antigéniques pour des personnes asymptomatiques en dehors des opérations de dépistage ciblées. ALAIN JOCARD / AFP

La Haute autorité de santé (HAS) s'est dite vendredi 9 octobre «favorable» à l'utilisation des tests antigéniques de détection du coronavirus, plus rapides que le test de référence RT-PCR, dans le cadre d'opérations de dépistage ciblées (universités, Ehpad...).

«*Le but, c'est d'être capable de tester plus de personnes et plus vite*», pour pouvoir déterminer «*très vite si on est face à un foyer d'infection*», a expliqué Dominique Le Guludec, présidente du Collège de la HAS, lors d'une conférence de presse en ligne. Comme les tests virologiques RT-PCR, le prélèvement pour un test antigénique est fait dans les narines à l'aide d'un écouvillon (sorte de long coton-tige).

Mais contrairement aux RT-PCR, les tests antigéniques ne nécessitent pas d'analyse en laboratoire, car leur mécanisme est plus simple. Les premiers détectent le matériel génétique du coronavirus, alors que les seconds repèrent des protéines du virus. Cela leur permet de donner un résultat beaucoup plus rapidement, en 10 à 30 minutes.

Face aux délais actuels pour réaliser un test RT-PCR et obtenir le résultat du test, la HAS considère que les tests antigéniques permettraient de répondre à un «*besoin non couvert*». L'autorité se dit donc «*favorable à l'utilisation de tests de détection antigénique pour réaliser des actions de dépistage à large échelle au sein de populations ciblées (université, personnel des hébergements collectifs...)*».

## **Pour l'instant, pas de recommandation pour les personnes asymptomatiques**

Il y a deux semaines, la HAS avait déjà recommandé leur utilisation dans le cas des personnes présentant des symptômes évoquant le Covid-19, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir un test RT-PCR dans les 48 heures.

Vendredi, elle a précisé que dans ce cas, le test devait être réalisé dans les quatre jours après l'apparition des symptômes, car ensuite la probabilité de détecter le virus décline. Par ailleurs, chez les personnes à risque de développer une forme grave de la maladie

(personnes âgées, diabétiques, obèses, etc.), un test antigénique négatif devra être confirmé par un test RT-PCR, afin d'être sûr de ne pas passer à côté d'une infection.

En revanche, pour le moment, la HAS ne recommande pas l'utilisation des tests antigéniques pour des personnes asymptomatiques en dehors des opérations de dépistage ciblées, et notamment pour les personnes ayant été en contact avec un cas confirmé, en raison de «*l'absence de données cliniques disponibles*». Cette position «*sera réévaluée rapidement*» lorsque de telles données seront disponibles, a précisé l'autorité sanitaire.